

## Annexe : Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)

Le comité d'agrément s'est réuni le 13 novembre 2025 afin d'émettre un avis sur les 11 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement.

Le comité a validé l'attribution de l'aide à 11 dossiers.

### Comité « Commerce-service - artisanat »

#### ➤ Bort-les-Orgues :

##### ➤ « Le quai des 4 saisons » – Jean-Luc JALOUS

##### Nature de la demande d'aide : investissement matériel

À la suite du COVID et d'un drame familial en 2020, M. Jaloux a créé son commerce dans la ville de Tulle en 2021. En octobre 2024, à la suite d'une rencontre avec M. Éric Ziolo, maire de Bort-les-Orgues, qui était à la recherche d'un nouveau fleuriste, il déménage et s'installe au 70, rue de Paris, 19110 Bort-les-Orgues.

Après plus d'un an d'activité, M. Jaloux nous sollicite pour l'installation d'un système de climatisation réversible dans son commerce. Étant locataire, il a porté cet investissement à la connaissance de son propriétaire, qui lui a délivré une autorisation. Il l'a également présenté à la mairie, qui lui a, elle aussi, donné son accord.

**Dans le cadre de son besoin de changement de système de chauffage de l'entreprise Le Quai des 4 Saisons, M. Jaloux sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 2 068,76 € et la bonification de 580,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

Montant proposé par le comité : 2 648,76 €

##### ➤ Style Créateur Coiffure – Leslie ORTIZ

##### Nature de la demande d'aide : créa-commerce

L'entreprise a été créée le 06/06/2025. Après plusieurs expériences dans le monde de la coiffure et son arrivée dans le Cantal, à Ydes, en juin 2024, Leslie a saisi l'opportunité de reprendre le salon de coiffure M2 à Bort-les-Orgues.

Mme Ortiz nous sollicite sur le dispositif CREA COMMERCE.

**Dans le cadre de ses besoins exprimés pour la reprise de ce salon de coiffure, Mme Ortiz Leslie sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS3, CREA COMMERCE, accompagner à la reprise d'un commerce pour un montant de 1 000 €, une aide au loyer de 1 050 € et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 2 340,00 €

➤ Meymac :

➤ EURL KR Plâtrerie – Kévin Ribeiro

Nature de la demande d'aide : investissement matériels

L'entreprise a été créée le 29/07/2025. Après quinze années passées dans le Puy-de-Dôme et une solide expérience dans la plâtrerie, la peinture et l'isolation, M. Ribeiro a décidé de revenir en Haute-Corrèze avec sa famille pour fonder son entreprise.

Dans le cadre de la création de son entreprise M. Ribeiro nous sollicite pour des investissements en matériels :

- achat de matériels électroportatifs (perceuses, ponceuses, outillage spécifique) ;
- équipements de protection ;
- matériel pour la gestion des déchets.

**Dans le cadre des besoins matériel de l'entreprise RK Plâtrerie, M. Kevin Ribeiro sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 2 304,59 € et la bonification de 875,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 3 179,59 €

➤ Neuvic :

➤ Le New-Vic Café – Martine FRESSART

Nature de la demande d'aide : amélioration du linéaire commercial

Mme Fressart est arrivée en Corrèze à la suite de la maladie de son conjoint et a cherché du travail. L'opportunité de reprendre un café-bar s'est présentée, et elle l'a saisie en 2016.

Elle prend sa retraite et souhaite réaliser des travaux d'embellissement de la façade avant son départ. Elle est déjà en contact avancé avec la repreneuse, qui conservera le salarié actuel et devrait reprendre l'établissement au début de l'année 2026.

Mme Fressart souhaite céder son établissement avec une façade rénovée et soignée.

**Dans le cadre de d'investissement, le NEW VIC CAFE sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS4 aide à l'amélioration du linéaire commercial de 20% pour un montant de 1 389,95 €.

Montant proposé par le comité : 1 389,95 €

➤ Ussel

➤ SARL Inter Diesel Services – Julien TERRIOUX et Vincent PETIOT

Nature de la demande d'aide : investissement matériels

Julien Terrioux et Vincent PETIOT ont décidé de s'associer afin de créer leur entreprise le 21/08/2025. Tous deux étaient salariés dans des ateliers agricoles et ont décidé de se spécialiser dans le diesel et la réparation de pompes à injection.

Dans le cadre de la création de leur entreprise, M. Terrioux et M. Petiot nous sollicitent pour des investissements en matériel :

- Kit de montage / démontage / nettoyage
- Coffrets d'outillage pour véhicules
- Banc d'essai injection mécanique
- Banc d'essai Common Rail
- Compresseur
- Nettoyeur haute pression
- Fontaine de nettoyage

**Dans le cadre des besoins matériel de l'entreprise SARL INTER DIESEL SERVICES, M. Julien Terrioux et M. Vincent Petiot, co-gérants sollicitent dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 580,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

**Montant proposé par le comité : 4 580,00 €**

#### ➤ [L'atelier CJM – Christophe COUDERT](#)

**Nature de la demande d'aide : investissement matériels**

Monsieur Coudert est salarié de l'entreprise UCELIA depuis plusieurs années. Après avoir créé sa micro-entreprise et réalisé des travaux de carrosserie pour des connaissances, il a constaté qu'un nombre croissant de clients le contactaient grâce au bouche-à-oreille. Il a donc décidé de passer à mi-temps dans l'usine afin de répondre à cette demande croissante, de louer un local et d'investir dans du matériel.

Afin de poursuivre le développement de son activité et de mieux répondre aux attentes de sa clientèle, M. Coudert souhaite investir dans du matériel destiné à équiper son atelier :

- Cabine de peinture gonflable
- Petit matériel d'atelier, comprenant :
  - compresseur
  - pistolet à peinture
  - aspirateur/extracteur
  - sécheur de peinture
  - coffret de débosselage et de carrosserie

**Dans le cadre des besoins matériel de l'entreprise L'Atelier CJM, M. Christophe Coudert, gérant, sollicitent dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % ramené à 17,5% car double actif pour un montant de 1 982,95 € et la bonification de 580,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

**Montant proposé par le comité : 2 562,95 €**

➤ [\*\*SAS BREDECHE – Rémi et Fantine BREDECHE\*\*](#)

Nature de la demande d'aide : investissement matériels

L'entreprise a été créée en 1952 par M. Adrien Bredèche. En 1977, elle s'est développée et a pris la forme d'une société à responsabilité limitée. Elle est reprise par son fils Serge en 1988, puis par son petit-fils Rémi en 2016.

L'entreprise Bredèche souhaite investir dans des bungalows sanitaires de chantier afin d'améliorer les conditions de travail de ses salariés.

**Dans le cadre de ses besoins en matériel et investissement, le SAS BREDECHE sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS2 aide à l'investissement 35% pour un montant de 3 480,75 € ainsi qu'une bonification de 625 € en lien avec l'écoresponsabilité et le projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 4 105,75 €

➤ [\*\*Saint-Exupéry-les-Roches :\*\*](#)

➤ [\*\*EURL STYL'O – Marc CHAMBRE\*\*](#)

Nature de la demande d'aide : prêt d'honneur

Marc Chambre a décidé de créer son entreprise suite au départ en retraite de son ancien employeur, M. Brudieux (architecte à Tulle). L'EURL STYOL'O proposera des prestations de dessin.

Pour accompagner la création de son entreprise, M. Chambre fait appel au réseau Initiative Corrèze afin d'obtenir un prêt d'honneur. Ce dispositif lui permet en parallèle de bénéficier d'une subvention proposée par Haute Corrèze Communauté.

**Dans le cadre de l'obtention d'un prêt d'honneur, M. Chambre, gérant de l'EURL STYL'o, sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- Le Aide ACS1 Bonification liée à l'obtention d'un Prêt d'Honneur (20%) pour un montant de 1 200 €.

Montant proposé par le comité : 1 200,00 €

➤ [\*\*Sarroux-Saint-Julien :\*\*](#)

➤ [\*\*O Premiers Pas – Régine NADIRAS et Jeannine BASSET\*\*](#)

Nature de la demande d'aide : investissement matériels

À l'origine, elles ont créé une MAM, « La Maison des Petits Lutins », sur la commune de Margerides en juin 2011, située au-dessus de l'école du village.

En septembre 2024, elles ont déménagé dans un local plus adapté, disposant d'espaces extérieurs clôturés, sur la commune de Sarroux-Saint-Julien, et sont passées sous le statut d'association.

La MAM souhaite aujourd'hui investir dans un parc pour bébés afin de :

- Renforcer la sécurité des tout-petits ;
- Offrir un espace plus spacieux qu'un parc traditionnel ;
- Permettre aux enfants de s'épanouir à deux ou trois et de s'éveiller mutuellement ;
- Favoriser le développement de leur motricité.

**Dans le cadre de ses besoins matériels, le O PREMIERS PAS sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 257,91 € et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

Montant proposé par le comité : 547,91 €

### **Comité « Agriculture et PAT »**

➤ Peyrelevade :

- GAEC Saint-Roch – Thomas LAPORTE et associés

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Le GAEC SAINT ROCH est une entreprise agricole familiale dont l'histoire a débuté en 1998 avec la création de la société dans le cadre d'une installation père-fille. Plusieurs autres associés issus de la même famille se sont succédé entre 2001 et 2012.

En 2025, Thomas LAPORTE, le petit-fils, décide de s'installer sur la ferme familiale.

Les associés du GAEC SAINT ROCH souhaitent installer une caméra de surveillance dans leur stabulation pour surveiller le cheptel et notamment en période de vêlage. L'objectif étant de diminuer le taux de mortalité des veaux et réduire la pénibilité du métier notamment en hiver et la nuit dans un contexte de renouvellement des générations agricoles.

Le reste à charge sera autofinancé et l'investissement sera réalisé à l'automne 2025 pour être opérationnel pour la surveillance des vêlages de génisses en novembre.

**Dans le cadre de son projet d'acquisition d'un système de caméra de surveillance du cheptel, le GAEC SAINT ROCH, sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- L'Aide à l'équipement informatique et technologique

Montant proposé par le comité : 3 200,00 €

➤ Aix :

- GAEC Ptilaps – Corinne BONNEAUD et associés

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Dans le cadre de l'installation de Loane en 2024, les associés ont entrepris d'aménager un bâtiment pour accueillir l'activité ovine. Mme BONNEAUD souhaite l'aménager de manière plus fonctionnelle pour le bien-être des animaux et de meilleures conditions de travail.

Les investissements portent sur l'acquisition de matériel spécifique ovin pour la séparation des lots de manières claires et modulables pour adapter la bergerie selon les saisons et catégories (brebis, agneaux dont engrangement, agnelles, bêliers). Mme BONNEAUD va notamment aménager un espace dédié aux mises bas pour limiter le stress des brebis et donc la perte d'agneaux. L'aménagement sera aussi pensé pour que les animaux aient à tout moment accès à l'alimentation en évitant la concurrence.

Enfin, ces investissements permettront de créer un espace dédié aux soins vétérinaires (vaccins, pesées, parage, tonte...).

**Dans le cadre de ses besoins matériel consécutifs à l'installation de Mme BONNEAUD en 2024, le GAEC PTILAPS sollicite dans le cadre de notre règlement :**

- L'Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité

**Montant proposé par le comité : 2 580,80 €**